

Recueil des actes administratifs

■ n° 340

19 février 2021

Pages 8655 à 8668

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Arrêtés

Arrêté n° 2021-32 du 11 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Direction de projets audiovisuels et numériques.....	8658
Arrêté n° 2021-33 du 11 février 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la deuxième année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Direction de projets audiovisuels et numériques.....	8658
Arrêté n° 2021-34 du 11 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Langues, cultures, affaires internationales – Amériques.....	8659
Arrêté n° 2021-35 du 11 février 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la deuxième année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Langues, cultures, affaires internationales - Amériques.....	8659
Arrêté n° 2021-36 du 11 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Langues, cultures, affaires internationales – Asie Pacifique.....	8660
Arrêté n° 2021-37 du 11 février 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la deuxième année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Langues, cultures, affaires internationales – Asie Pacifique.....	8661
Arrêté n° 2021-87 du 4 février 2021 portant attribution d'un prix dans le cadre de la journée « Biotechnology day ».....	8662
Arrêté n° 2021-88 du 4 février 2021 portant attribution d'un prix dans le cadre de la journée « Biotechnology day ».....	8662
Arrêté n° 2021-106 du 9 février 2021 portant composition de la commission d'admission à la licence professionnelle du domaine Droit, Économie, Gestion mention Activités juridiques : assistant juridique.....	8663
Arrêté n° 2021-107 du 9 février 2021 portant composition de la commission d'admission à la licence professionnelle du domaine Droit, Économie, Gestion mention Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens.....	8663
Arrêté n° 2021-108 du 9 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Droit des assurances.....	8664
Arrêté n° 2021-109 du 9 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Droit public.....	8664
Arrêté n° 2021-110 du 9 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Droit de l'entreprise.....	8665
Arrêté n° 2021-111 du 9 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Justice, procès et procédures	8665
Arrêté n° 2021-112 du 9 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Droit du numérique.....	8666

Arrêté n° 2021-113 du 9 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Management et administration des entreprises.....	8666
Arrêté n° 2021-114 du 9 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion, mention Management des systèmes d'information.....	8667
Arrêté n° 2021-122 du 11 février 2021 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Droit, Économie, Gestion mention Gestion.....	8667
Arrêté n° 2021-123 du 16 février 2021 portant modification de l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université.....	8668

Arrêtés

Arrêté n° 2021-32 du 11 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Direction de projets audiovisuels et numériques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la FLASH,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Direction de projets audiovisuels et numériques, pour la rentrée universitaire 2021-2022, est composé comme suit :

- > Diego Jarak, maître de conférences, président
- > Laurent Vidal, professeur des universités
- > Solenne Gros de Beler, directrice adjointe MDE
- > Joao Garcia, intervenant extérieur
- > Frédéric Lemaigre, intervenant extérieur

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 février 2021

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-33 du 11 février 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la deuxième année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Direction de projets audiovisuels et numériques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de FLASH,

ARRÊTE

Article 1

La commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, pour l'accès à la deuxième année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Direction de projets audiovisuels et numériques, est composée pour la rentrée universitaire 2021-2022 de :

- > Diego Jarak, maître de conférences, président
- > Laurent Vidal, professeur des universités

- > Solenne Gros de Beler, directrice adjointe MDE
- > Joao Garcia, intervenant extérieur
- > Frédéric Lemaigre, intervenant extérieur

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-34 du 11 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Langues, cultures, affaires internationales – Amériques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la FLASH,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Langues, cultures, affaires internationales - Amériques, pour la rentrée universitaire 2021-2022, est composé comme suit :

- > Danièle André, maîtresse de conférences, présidente
- > Emmanuelle Andrès, maîtresse de conférences
- > Fernanda Pismel Clatot, lectrice
- > Sebastian Urioste, maître de conférences contractuel

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-35 du 11 février 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès à la deuxième année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Langues, cultures, affaires internationales - Amériques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la FLASH,

ARRÊTE**Article 1**

La commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels, pour l'accès à la deuxième année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Langues, cultures, affaires internationales - Amériques, est composée pour la rentrée universitaire 2021-2022 de :

- > Danièle André, maîtresse de conférences, présidente
- > Emmanuelle Andrès, maîtresse de conférences
- > Fernanda Pismel Clatot, lectrice
- > Sebastian Urioste, maître de conférences contractuel

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-36 du 11 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Langues, cultures, affaires internationales – Asie Pacifique

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la FLASH,

ARRÊTE**Article 1**

Le jury d'admission en première année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Langues, cultures, affaires internationales – Asie Pacifique, pour la rentrée universitaire 2021-2022, est composé comme suit :

- > Martine Raibaud, maîtresse de conférences, présidente
- > Agnès Auger, professeuse certifiée,
- > Zhimin Bai, maîtresse de conférences,
- > Evelyne Chérel-Riquier, maîtresse de conférences,
- > Pierre-Henry De Bruyn, maître de conférences,
- > Chandra Grangé, maîtresse de conférences,
- > Michel Grenié, maître de conférences,
- > Sora Hong, maîtresse de conférences
- > Xinyu Hu, professeuse certifiée,
- > Miran Kim-Gautier, enseignante contractuelle,
- > Stéphanie Peltier, maîtresse de conférences,
- > Micaela Symington, professeuse des universités
- > David Waterman, professeur des universités,
- > Dwi Winarsih, enseignante-chercheuse contractuelle

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-37 du 11 février 2021 portant composition de la commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises pour l'accès à la deuxième année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Langues, cultures, affaires internationales – Asie Pacifique

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-5, L. 712-2 et D. 613-38 et suivants,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du directeur de la FLASH,

ARRÊTE

Article 1

La commission pédagogique de validation des études, expériences professionnelles ou acquises pour l'accès à la deuxième année du master du domaine Arts, Lettres, Langues mention Langues étrangères appliquées parcours Langues, cultures, affaires internationales – Asie Pacifique, est composée pour la rentrée universitaire 2021-2022 de :

- > Martine Raibaud, maîtresse de conférences, présidente
- > Agnès Auger, professeuse certifiée,
- > Zhimin Bai, maîtresse de conférences,
- > Evelyne Chérel-Riquier, maîtresse de conférences,
- > Pierre-Henry De Bruyn, maître de conférences,
- > Chandra Grangé, maîtresse de conférences,
- > Michel Grenié, maître de conférences,
- > Sora Hong, maîtresse de conférences
- > Xinyu Hu, professeuse certifiée,
- > Miran Kim-Gautier, enseignante contractuelle,
- > Stéphanie Peltier, maîtresse de conférences,
- > Micaela Symington, professeuse des universités
- > David Waterman, professeur des universités,
- > Dwi Winarsih, enseignante-chercheuse contractuelle

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-87 du 4 février 2021 portant attribution d'un prix dans le cadre de la journée « Biotechnology day »**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2,
Vu les statuts de l'université,
Vu la délibération n° 2017-03-27-3-5 du conseil d'administration de La Rochelle Université en date du 27 mars 2017 portant délégation de compétences du conseil d'administration au président pour l'attribution de prix,

ARRÊTE**Article 1**

Dans le cadre de la journée Biotechnololy Day organisée le 10 décembre 2020, sont attribués des prix aux étudiant-es lauréats-es des meilleures présentations « Mon stage en 180 secondes ».

Article 2

Le jury composé du public Licence de la Faculté des Sciences et Technologies attribue le prix du public d'un montant de 100 € à Madame Margot Lemarinier.

Article 3

La dépense sera imputée sur la ligne budgétaire : CRB11/ Transversal/FST – ADGE.

Article 4

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 4 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-88 du 4 février 2021 portant attribution d'un prix dans le cadre de la journée « Biotechnology day »**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2,
Vu les statuts de l'université,
Vu la délibération n° 2017-03-27-3-5 du conseil d'administration de La Rochelle Université en date du 27 mars 2017 portant délégation de compétences du conseil d'administration au président pour l'attribution de prix,

ARRÊTE**Article 1**

Dans le cadre de la journée Biotechnololy Day organisée le 10 décembre 2020, sont attribués des prix aux étudiant-es lauréats-es des meilleures présentations « Mon stage en 180 secondes ».

Article 2

Le jury composé du public Licence de la Faculté des Sciences et Technologies attribue le prix du public d'un montant de 100 € à M. Léo Moreau.

Article 3

La dépense sera imputée sur la ligne budgétaire : CRB11/ Transversal/FST – ADGE.

Article 4

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 4 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-106 du 9 février 2021 portant composition de la commission d'admission à la licence professionnelle du domaine Droit, Économie, Gestion mention Activités juridiques : assistant juridique

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2,
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle, notamment son article 3,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du doyen de la Faculté de Droit, de Science Politique et de Management,

ARRÊTE

Article 1

La commission d'admission à la licence professionnelle pour la rentrée universitaire 2021-2022 du domaine Droit, Économie, Gestion mention Activités juridiques : assistant juridique, est composée comme suit :

- > François Goliard, maître conférences, président,
- > Anne Cathelineau-Roulaud, maîtresse de conférences,
- > Matthieu Gascard, dirigeant d'entreprise

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 9 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-107 du 9 février 2021 portant composition de la commission d'admission à la licence professionnelle du domaine Droit, Économie, Gestion mention Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2,
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle, notamment son article 3,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du doyen de la Faculté de Droit, de Science Politique et de Management,

ARRÊTE

Article 1

La commission d'admission à la licence professionnelle pour la rentrée universitaire 2021-2022 du domaine Droit, Économie, Gestion mention Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens, est composée comme suit :

- > Agnès de Luget, maîtresse de conférences, présidente
- > Carine Devaud, directrice de l'ISFAC et co-directrice de la licence professionnelle

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 9 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-108 du 9 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Droit des assurances

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du doyen de la Faculté de Droit, de Science Politique et de Management,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention droit des assurances, est composé pour la rentrée universitaire 2021-2022 comme suit :

- > Stéphanie Hourdeau, maîtresse de conférences, présidente
- > Vincent Beaulieu, ingénieur d'études
- > Agnès Pimbert, professeuse des universités

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 9 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-109 du 9 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Droit public

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du doyen de la Faculté de Droit, de Science Politique et de Management,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention droit public, est composé pour la rentrée universitaire 2021-2022 comme suit :

- > François Goliard, maître de conférences, président
- > Laurent Bordereaux, professeur des universités,
- > Magali Flores-Lonjou, maîtresse de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 9 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-110 du 9 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Droit de l'entreprise

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du doyen de la Faculté de Droit, de Science Politique et de Management,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Droit de l'entreprise, est composé pour la rentrée universitaire 2021-2022 comme suit :

- > Linda Arcelin, professeuse des universités, présidente
- > Caroline Asfar, maîtresse de conférences
- > Bruno Rivière, professeur associé
- > François Vendittozzi, avocat

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 9 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-111 du 9 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Justice, procès et procédures

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du doyen de la Faculté de Droit, de Science Politique et de Management,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Justice, procès et procédures, est composé pour la rentrée universitaire 2021-2022 comme suit :

- > Paul Cazalbou, professeur des universités, président
- > Francette Fines, professeuse des universités

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 9 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-112 du 9 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Droit du numérique

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du doyen de la Faculté de Droit, de Science Politique et de Management,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Droit du numérique, est composé pour la rentrée universitaire 2021-2022 comme suit :

- > Mickaël Coustaty, maître de conférences, président
- > Linda Arcelin, professeuse des universités
- > Alain Bobant, huissier de justice, président de la Fédération Nationale des Tiers de Confiance (FNTC)

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 9 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-113 du 9 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Management et administration des entreprises

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du doyen de la Faculté de Droit, de Science Politique et de Management,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Management et administration des entreprises, est composé pour la rentrée universitaire 2021-2022, comme suit :

- > Mathieu Paquerot, maître de conférences, président
- > Julien Viau, maître de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 9 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-114 du 9 février 2021 portant composition du jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion, mention Management des systèmes d'information

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 712-2 et D. 612-36-2,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, notamment son article 5,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du doyen de la Faculté de Droit, de Science Politique et de Management,

ARRÊTE

Article 1

Le jury d'admission en première année du master du domaine Droit, Économie, Gestion mention Management des systèmes d'information, est composé pour la rentrée universitaire 2021-2022 comme suit :

- > Gaël Planchais, maître de conférences associé, président
- > Julien Viau, maître de conférences

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 9 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-122 du 11 février 2021 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Droit, Économie, Gestion mention Gestion

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3 et L. 712-2 et D. 612-1-13,
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence, notamment son article 4,
Vu les statuts de l'université,
Vu les propositions du doyen de la Faculté de Droit, de Science Politique et de Management,

ARRÊTE

Article 1

La commission chargée de l'examen des vœux d'inscription en première année de licence pour la rentrée universitaire 2021-2022 du domaine Droit, Économie, Gestion, mention Gestion est composée comme suit :

- > Isabelle Sueur, professeuse des universités, présidente
- > Etienne Maclouf, professeur des universités
- > Guillaume Delalieux, professeur des universités
- > Sophie Tarascou, enseignante-chercheuse

Article 2

L'arrêté n° 2020-571 portant composition de la commission d'examen des vœux d'inscription en première année de licence du domaine Droit, Économie, Gestion, mention Gestion est abrogé.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 11 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier

Arrêté n° 2021-123 du 16 février 2021 portant modification de l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et R. 719-51 à R. 719-112,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université,

Vu les statuts de l'université,

ARRÊTE

Article 1

À l'annexe de l'arrêté n° 2021-51 du 13 janvier 2021 portant délégation de signature pour les opérations de validation électronique, de visa et de certification du service fait dans les applications informatiques financières de l'université, il est ajouté les lignes suivantes :

Nom	Prénom	CRB	SO	Sous SO	Num. délégation	Début
THIERY	VALERIE	CRB04	P.F.C	DU FST PHOTO	2021-123	19/02/2021
TEIXEIRA	MARIE-GRACE	CRB04	P.F.C	DU FST PHOTO	2021-123	19/02/2021
AYMARD	STEPHANE	CRB13	ACTIONS INTERNATIONALES	DIMPAH	2021-123	19/02/2021
CHANTRAINE BRAILLON	CECILE	CRB13	ACTIONS INTERNATIONALES	DIMPAH	2021-123	19/02/2021

Article 2

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 16 février 2021.

Le président
Jean-Marc Ogier